



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1289

Ecole élémentaire Mazenod – Transformation du restaurant scolaire en self et mise en accessibilité du site – 74, rue Mazenod à Lyon 3e - Opération n° 03003516 - Lancement des études et des travaux préparatoires et affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2015/2, programme 00006

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 9 JUILLET 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUILLET 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1289 - ECOLE ELEMENTAIRE MAZENOD – TRANSFORMATION DU RESTAURANT SCOLAIRE EN SELF ET MISE EN ACCESSIBILITE DU SITE – 74, RUE MAZENOD A LYON 3E - OPERATION N° 03003516 - LANCEMENT DES ETUDES ET DES TRAVAUX PREPARATOIRES ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME 2015/2, PROGRAMME 00006 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet qui vous est présenté, ainsi que le vote des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont l'autorisation de programme n° 2015-2 « Aménagements et mobiliers Restaurants scolaires 2015-2020 », programme n° 00006 « Scolaire ».

Située au 74, rue Mazenod dans le 3^e arrondissement de Lyon, l'école élémentaire Mazenod est intégrée à un ensemble immobilier qui comprend également le collège Raoul Dufy.

Des dysfonctionnements portant sur les locaux de l'école élémentaire subsistent :

- un déficit de surface sur les fonctions office et laverie ;
- non-respect de la marche en avant ;
- absence de vestiaires et de sanitaires pour le personnel, ainsi que d'un local d'entretien ;
- des salles de restaurant sous dimensionnées et séparées sur deux espaces qui entraînent des contraintes dans la distribution des repas. De plus, la configuration actuelle ne permet pas un passage en self ;
- une cour intérieure dont l'enrobé est en mauvais état ;
- une école ne pouvant recevoir les personnes en situation de handicap.

Afin de remédier à ces dysfonctionnements, il vous est proposé de réaliser les travaux suivants :

- réaménagement du restaurant scolaire avec passage en self accompagné de la création d'espaces techniques différenciés et de locaux adaptés pour le personnel ;
- mise en accessibilité du bâtiment ;
- réfection du revêtement de sol de la cour.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par la Direction de la Construction.

L'établissement étant situé à proximité de la Bourse du Travail, l'autorisation de travaux devra être déposée durant l'été 2015 afin de permettre un démarrage des travaux en janvier 2016.

Les études et travaux préparatoires soumis aujourd'hui à votre approbation sont estimés à 70 000 € TTC. L'opération est estimée aujourd'hui à 705 000 € TTC (valeur juin 2014). Ce montant sera adapté à l'issue des études d'avant-projet définitif (APD). Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'AP n° 2015-2 "Aménagements et mobiliers Restaurants scolaires 2015-2020", programme 00006 "Scolaire".

Les marchés de travaux et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués en application des dispositions du Code des Marchés Publics.

Vu la délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1 - Le lancement des études et travaux préparatoires de l'opération «Ecole Élémentaire Mazenod - Transformation du restaurant scolaire en self et mise en accessibilité du site» est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'AP n° 2015-2 "Aménagements et mobiliers Restaurants scolaires 2015-2020", programme 00006 "Scolaire".

2 – M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou l'autorisation de travaux afférents.

3 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00006, AP n° 2015-2, opération n° 03003516, et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 251, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2015 : 70 000 €.

4 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l’attribution et à l’encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l’Adjointe déléguée,

N. GAY